

AFFAIRE N° 10. - Marchés à passer avec divers fournisseurs.

LE MAIRE donne lecture du rapport,

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

J'ai l'honneur de vous demander l'autorisation de passer un marché de gré à gré avec les commerçants ci-après, pour des fournitures nécessaires au fonctionnement des divers services communaux, pour l'exercice pour 1970 :

1° - MAISON Moussa I. MOGALIA :
(différentes pièces pour garage) 4 500 000 Frs
=====

Les crédits sont prévus, au Budget de 1970 au Chapitre
936 - Article 609 et 633.

2° - SOCIETE SHELL DE LA REUNION :
(fourniture essence et gas-oil) 5 966 000 F
=====

Les crédits sont prévus aux Chapitres 932 et 936 - article
603 du Budget de 1970.

3° - ETABLISSEMENTS DE PALMAS
(fournitures diverses aux différents services)..... 4 500 000 F
=====

Les crédits sont prévus au Budget de 1970 aux Chapitres 932
936 - 942 - 951 - 943 et 967 - Articles 609 et 633.

4° - ETABLISSEMENTS I. A. RAVATE
(fournitures diverses aux différents services) 2 500 000 F
=====

Les crédits sont prévus au Budget de 1970 aux Chapitres 932
936 - 942 - 945 - 951 et 967 - Articles 609 et 633.

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.

Approuvé
Saint-Denis, le 19 Oct. 1970
bon à diffuser
le Secrétaire Général
signé: Ch. Kasser

bon copie certifiée conforme
le Directeur des Affaires
Financières
Ch. Verpeaux